



ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 2019

PROCES VERBAL

Présents :

- Représentant le conseil d'administration de l'USC : Marthe MOREUX (Présidente)

Membres du bureau :

Gaël LE GOFF (Président), Éric REDORAT (Vice-Président), Alain BERTRAND (Trésorier)

Adhérents : Pierre Defrize, Olivier Cadot, Thierry Boucheron, Pierre Danielski, Daniel Bamba, Stéphane Bouchet, Ronan Le Goff, Patrick Audrain (ancien président), François Patissier.

I – RAPPORT D'ACTIVITE DU BUREAU

A) Adhérents / statistiques

Nous comptons, au 14/06/2019, **102 licenciés** ce qui est en très légère baisse par rapports aux saisons précédentes (108 en 2017/18 et 106 en 2016/17).

Le club connaît toujours une stabilité dans ces effectifs, même si on constate cette année un taux de réengagement très faible chez les jeunes, nous espérons donc plus de renouvellement chez les jeunes pour l'année prochaine.

Au niveau organisationnel, deux nouveaux entraîneurs nous ont rejoints cette année. Leur arrivée tardive a bouleversé l'organisation des séances, mais dans l'ensemble, tout a été mis en œuvre pour que l'ensemble des adhérents jeunes et adultes aient des créneaux correspondants à leurs envies et niveaux. Les entraîneurs ont été assidus, et les retours sont plutôt positifs quant à la gestion de leurs cours.

Nous avons, avec le recul, analysé qu'il faudra procéder à une refonte de l'intitulé des groupes jeunes, et à une restructuration des équilibres de niveau, afin de mieux encadrer les jeunes espoirs du club.

La notion 'loisirs' disparaîtra dans l'intitulé des cours sportifs, au profit de terme comme « école de tennis de table » ou « perfectionnement ». Voilà comment étaient structurés les séances pour cette année :

- 3 séances « jeunes débutants »
- 1 séance « jeunes loisirs »
- 1 séance « jeunes compétition »
- 1 séance « adultes loisirs »
- 2 séances « adultes compétition » (une en jeu libre, une encadrée).

Quelques mots sur l'activité du bureau, notamment sur la gestion administrative du club : à noter qu'avec le renouvellement du bureau, nous avons dû gérer beaucoup de nouvelles choses, ainsi que pas mal de renouvellement de matériels :

- Dossier d'affiliation
- Préparation de la rentrée septembre :
 - o Imprimé d'inscriptions
 - o Forum des associations
 - o Demandes de licences
 - o Commande du matériel (balles, raquettes, filets...)
- Engagement des équipes (adultes et jeunes) dans les différents championnats
- Renouvellement de tables par le club (2), et par le biais de la mairie (2)
- Règlements des dépenses et transmission des heures à l'USC
- Participation aux réunions de l'USC
- Engagements des joueurs dans les compétitions individuelles
- Convocations des jeunes aux différentes compétitions
- Gestion du site internet
- Communication interne et externe
- Relations Mairie (planning, créneaux, formation incendie)
- Gestion du personnel
- Tournois de tennis de table internes doubles (janvier), jeunes (mars) et simples (juin), matchs de football des pongistes (janvier et juin), rencontres inter équipes et repas du club.

B) Gestion des entraineurs.

Pour 2018-2019, 2 entraineurs nous ont rejoint, Christophe Caille et Martial Telesinski. L'année s'est bien déroulée, que ce soit chez les jeunes ou les adultes. A noter que tous les 2 se sont déjà réengagés envers nous pour la saison prochaine, avec des horaires en augmentation, afin de s'inscrire dans un projet à long terme, il y aura notamment de nouveau un entraînement dirigé pour les adultes le mardi soir.

II – BILAN DE LA SAISON SPORTIVE 2018 - 2019

Au niveau sportif, le club de Conflans est engagé dans plusieurs compétitions :

→ **Le championnat départemental des jeunes**

Seulement 2 équipes ont été engagées cette année (5 l'année précédente). Nous souhaitons développer à nouveau l'engagement de plus de jeunes en compétition, car ils sont le futur du club. Voilà les équipes et leurs parcours cette année :

- 1 équipe minime (moins de 13 ans) : 1/8^{ème} de finale
- 1 équipe cadet (moins de 15 ans) Raphael, Alexis et Maxime : Finaliste départemental D3.

Contrairement aux années précédentes, nous n'avons pas accueilli dans notre salle des matchs des équipes de jeunes, choix délibéré du bureau, préférant mieux maîtriser la gestion du club avant de nous engager sur ce type d'évènement.

Pour la saison 2019-2020, nous pensons accueillir l'ensemble des rencontres du championnat par équipe des jeunes. Daniel Bamba est volontaire pour prendre en charge l'organisation de ces rencontres à domicile.

→ Le championnat Départemental (adultes)

6 équipes ont été engagées cette saison dans les 2 phases de la compétition :

1^{ère} phase : des résultats exceptionnels sur cette 1^{ère} phase, avec 4 équipes sur 6 qui finissent 1^{ère} et qui montent à l'échelon supérieur. Et si la première équipe descend, elle s'est courageusement défendue à un niveau qui était très élevé :

- L'équipe 1 (R3) finit 8^{ème} : descente en PR
- L'équipe 2 (D2) finit 1^{ère} : montée en D1
- L'équipe 3 (D2) finit 1^{ère} : montée en D1
- L'équipe 4 (D3) finit 1^{ère} : montée en D2
- L'équipe 5 (D3) finit 5^{ème} : maintien en D3
- L'équipe 6 (D3) finit 1^{ère} : montée en D3

2^{ème} phase : phase satisfaisante car nos équipes 1 et 2 se maintiennent, seules les équipes 3 et 6 redescendent de division. A noter la bonne performance de notre équipe 5 qui finit 1^{ère} de sa poule, et qui, par le biais d'un repêchage de Conflans 4, jouera bien en D2 la saison prochaine.

- L'équipe 1 (PR) finit 6^{ème} : maintien en PR
- L'équipe 2 (D1) finit 4^{ème} : maintien en D1
- L'équipe 3 (D1) finit 8^{ème} : descente en D2
- L'équipe 4 (D2) finit 7^{ème} : maintien en D2 (repêchage en fin d'année)
- L'équipe 5 (D3) finit 1^{ère} : montée en D2
- L'équipe 6 (D3) finit 8^{ème} : descente en D4

Sur l'année, nous avons eu 2 phases distinctes, avec souvent des montées descentes, ce qui devra nous amener à bien réfléchir à la constitution des équipes en début d'année prochaine.

Championnat de Paris

1 équipe engagée en Promotion d'Honneur et qui finit 2^{ème}. Le club a les moyens de viser la montée l'année prochaine, et ce sera un des objectifs 2019-2020, en essayant de mobiliser un maximum de compétiteurs dans ce projet.

Quand on voit l'implication des joueurs cette année, et sous réserve de confirmation des inscriptions, l'assemblée générale juge opportun d'engager une 2^{ème} équipe dans cette compétition.

Critérium Fédéral

C'est le rendez-vous des compétitions individuelles qui se disputent sur 4 tours au cours de l'année (le samedi après-midi pour les jeunes et le dimanche matin pour les adultes). Le principe est le même que pour le championnat avec 3 ou 4 divisions et des montées – descentes en fonction des résultats. 2 jeunes (un cadet et un junior) seulement se sont engagés, ce qui fait vraiment peu, et 7 adultes, pour cette saison.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

III – RAPPORT FINANCIER

A) Bilan financier

Présentation des comptes pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 :

Les dépenses s'élèvent à 20 114,39 € contre 17 020,34 € pour la saison précédente et les recettes à 21 040,82 € contre 22 657 € pour la période précédente, soit un excédent plus modeste de 926,43 €.

La trésorerie disponible du club s'élève ainsi à 9 626,72 €.

NB : certaines dépenses et recettes de juin n'ayant pas encore été effectuées ont été intégrées dans les comptes sur la base d'une évaluation (exemple : subvention de la Mairie).

Grace à la bonne gestion du précédent bureau, nous avons hérité d'une situation très positive, et comme cela avait été évoqué lors de la précédente AG, nous avons pu :

- Renouveler et compléter les tables d'arbitrage
- Changer une partie des filets
- Renouveler le maillot du club avec une collection qui démarrait
- Acheter 2 tables sur nos fonds propres, et 2 également du fait du renouvellement du partenariat avec la mairie, qui a accepté de nous financer à hauteur de 1000euros cette saison.

Par ailleurs, après délibération avec l'ensemble de l'assemblée, nous allons demander à l'association Destination Demain, qui utilise notre salle, une cotisation annuelle. Nous avons déjà entamé des démarches en ce sens auprès de leurs responsables.

Enfin, la qualité du service bancaire rendu par le Crédit Mutuel n'est pas considérée comme satisfaisante et nécessite une intervention de l'USC pour s'assurer de la bonne exécution des prestations (coût du service, contacts, etc.). Rendez-vous prévu dans les prochaines semaines avec la banque, par la Présidente de l'USC.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

IV – MONTANTS DES INSCRIPTIONS 2019 - 2020

Le maintien du montant de la subvention municipale pour l'année 2019 et le solde en caisse permettent d'envisager un budget en équilibre en 2019-2020.

On peut également rappeler que Conflans est l'un des clubs les moins « chers » de la région, la moyenne des cotisations oscillant entre 150 € et 200 €, sur des prestations sensiblement équivalentes (durée et nombre de séances).

Il est donc proposé, à la demande du bureau, d'augmenter les tarifs de cotisations de base l'année prochaine de 10 euros pour les nouveaux membres, et de maintenir la cotisation au même niveau pour les adhérents se réinscrivant. Ce qui nous donnerait :

<u>Nouvel adhérent</u>	<u>Ancien adhérent</u>
- 115 € pour les jeunes	- 105 € pour les jeunes
- 140 € pour les adultes	- 130 € pour les adultes

Le tarif de base est augmenté de +10 € sur toutes les cotisations mais une réduction de 10 € est également mise en place pour adhérents du club (renouvellement).

La dégressivité des tarifs par famille est maintenue. A noter que le maillot du club sera obligatoire (15 €) pour tout adhérent voulant faire de la compétition par équipe, à régler avec le dossier d'inscription. Cette année le club a eu plusieurs fois un juge arbitre qui nous ont fait remarquer qu'une partie de nos compétiteurs n'était pas équipés des bons maillots.

Pour les personnes souhaitant adhérer au club en cours de saison, nous allons mettre en place un tarif dégressif, prenant en compte le cout de la licence auprès de la fédération, puis une cotisation en fonction de la période d'arrivée du nouvel arrivant.

Nous avons également étudié la possibilité de pratiquer un tarif différencié pour les Conflanais, mais ne l'avons pas retenu car jugé peu pertinent, notamment compte tenu de la nécessaire préservation de l'esprit associatif du club, ainsi qu'au vu des changements allant intervenir la saison prochaine (tarif, maillot).

Les tarifs des inscriptions sont adoptés à l'unanimité

V – ELECTION DU BUREAU

- Un appel à candidatures a été effectué pour le renouvellement du poste de secrétaire, démissionnaire. Les membres du bureau tiennent à remercier Elodie Jourdan pour sa contribution à la gestion du club, facilitant une bonne transition entre les anciens élus 2017/2018 et les nouveaux élus 2018/2019.
- Le président et le trésorier se représentent sur leurs fonctions, mais tout adhérent a eu la possibilité de candidater sur ces postes.
- Pour donner suite aux candidatures et délibérations, sont donc élus à l'unanimité :
 - o Président : Gaël LE GOFF
 - o Trésorier : Alain BERTRAND
 - o Secrétaire : Éric REDORAT
 - o Responsable matériel à la salle et compétition par équipes de jeunes : DANIEL BAMBA

Titulaires de la signature sur le compte :

- Président : Gaël LE GOFF
- Trésorier : Alain BERTRAND

VI – PREPARATION DE LA SAISON 2019 / 2020 (Créneaux, composition des entraînements, engagements des équipes en compétition,)

A) Séances d'entraînements :

Jours et horaires des séances	Publics – Niveaux - Entraîneurs
Mardi – 17h15 à 18h30	Apprentissage jeunes (Christophe Caille)
Mardi – 18h30 à 20h	Jeunes perfectionnement (Christophe Caille)
Mardi – 20h15 à 21h45	Adultes compétitions (Christophe Caille)
Mercredi – 17h15 à 18h30	Apprentissage jeunes (Christophe Caille)
Mercredi – 18h30 à 20h00	Jeunes perfectionnement (Christophe Caille)
Mercredi – 20h15 à 21h45	Adultes – loisirs (Martial Telesinski)
Jeudi – 18h30 à 20h00	Jeunes perfectionnement (Martial Telesinski)
Jeudi – 20h15 à 21h45	Adultes compétitions (Martial Telesinski)
Vendredi – 18h à 19h30	Jeunes perfectionnement (Christophe Caille)

Samedi – 14h à 17h	Entrainement libre – tous publics et niveaux
--------------------	--

B) Engagement des équipes 2019 – 2020 en championnat par équipe :

Il est décidé de maintenir le même nombre d'équipes (adultes) soit :

- 1 équipe en PR
- 1 équipe en D1
- 3 équipes en D2
- 1 équipe en D4

La constitution de l'équipe 6 sera étudié à la rentrée, en septembre, avant le début des compétitions. On débattrà également à ce moment-là du changement de rôles de capitaines d'équipes, trois étant démissionnaires aujourd'hui.

Conflans se proposera au comité départemental d'accueillir les championnats par équipe de jeunes pour la prochaine saison.

VII – INFORMATIONS DIVERSES

- Fermeture : du jeudi 5 juillet (soir).
- La demande pour laisser la salle accessible cet été n'a pas été acceptée par la ville.
- Reprise du jeu :
 - o Jeu libre : à voir selon nouvelle convention avec la municipalité.
 - o Entraînements : mardi 10 septembre
- Forum des associations : samedi 7 septembre au complexe Claude Fichot. La possibilité de réaliser une démonstration n'a pas été retenue au vu des contraintes techniques engendrées.
- Discord/site Internet et son forum : il est rappelé que Discord a été particulièrement apprécié par ses utilisateurs. Il est privilégié pour la communication immédiate alors que le site est à utiliser pour la communication générale du club (annonce des tournois internes, modalités d'inscription, etc.). Le forum du site étant maintenant relativement peu fréquenté, une réflexion sur son format et son utilisation sera à mener en 2019/2020.

La séance est levée à 23H00

Le Président,
G. LE GOFF

Le Trésorier
A. BERTRAND

Le Secrétaire
É. Redorat